

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01190

Numéro SIREN : 511 725 319

Nom ou dénomination : AN

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2022 sous le numéro de dépôt 18968

**EXPERTS-COMPTABLES D.E.
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Philippe ANGLADE
Florence LAPEYRERE
Vincent NIGRO
Olivier THIÉBAUT
Céline WANGERMEZ

NOS EXPERTS MÉTIERS

CONTROLE DE GESTION ET AUDIT

Caroline ROY

DROIT DES AFFAIRES

Karine MOSS

TRAITEMENT DE LA PAIE

Jérôme LOPEZ

DROIT SOCIAL

Sylvain LAGRANGE

DIRECTEUR DE BUREAU

Fabrice DELPECH

ARTIGUES

27, avenue de l'Île de France
33370 Artigues-près-Bordeaux
☎ : 05 56 86 04 22
✉ : artigues@groupecaec.fr

BORDEAUX

46, allées de Tourny
33000 Bordeaux
☎ : 05 56 86 04 22
✉ : bordeaux@groupecaec.fr

LANGON

48, crs du M^{al} de Lattre de Tassigny
33210 Langon
☎ : 05 57 98 11 40
✉ : langon@groupecaec.fr

MERIGNAC

81, avenue de Magudas
33700 Mérignac
☎ : 05 56 12 18 52
✉ : merignac@groupecaec.fr

AN

Rue de la Blancherie

Par Aquilae - Immeuble Celadon Etage 2

33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

ETATS FINANCIERS

Exercice du : 01/01/2021 au 31/12/2021

*Comptes certifiés conformes
à l'original*

Désignation de l'entreprise		AN		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		Rue de la Blancherie Par Aquilae - Immeuble Cela 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX					
SIRET		5 1 1 7 2 5 3 1 9 0 0 0 2 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 1			
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
ACTIF-IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	012		
		Autres *		014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	261 761	030	31 125		
	Immobilisations financières * (1)	040	620 283	042	620 283		
	Total I (5)	044	882 044	048	31 125	850 919	
ACTIF-CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*					
		050		052			
	Marchandises *						
	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	85 491	070	85 491
		Autres* (3)		072	444 549	074	444 549
	Valeurs mobilières de placement						
	080		082				
Disponibilités							
084	63 718	086	63 718				
Charges constatées d'avance*							
092		094					
Total II	096	593 757	098	593 757			
Total général (I + II)		110	1 475 802	112	31 125	1 444 677	
PASSIF				Exercice N NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	610 000	
	Ecart de réévaluation				124		
	Réserve légale				126	6 100	
	Réserves réglementées *				130		
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	23 366	
	Report à nouveau				134		
	Résultat de l'exercice				136	276 056	
	Provisions réglementées				140		
	Total I		142	915 522			
	Total II		154				
Provisions pour risques et charges				154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	243 228	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	60 000	
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	65 179	
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N : . . . 169	126 102)	172	160 747	
	Produits constatés d'avance				174		
Total III		176	529 154				
Total général (I + II + III)		180	1 444 677				
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	33 506
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	46 761
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		420 333	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies Désignation de l'entreprise <u>AN</u>)										Néant <input type="checkbox"/> *							
A-bis du Code général des impôts)										Exercice N clos le							
A- RÉSULTAT COMPTABLE										Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>							
										3	1	1	2	2	0	2	1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										209		210				
	Production vendue	biens		dont export et livraisons intracommunautaires		215			214								
		services *				217			218	278 658							
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)												222				
	Production immobilisée*												224				
	Subventions d'exploitation reçues												226				
	Autres produits												230	1 551			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)												232	280 210				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)												234				
	Variation de stocks (marchandises)*												236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)												238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *												240				
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)												242	52 993			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)										243		244	2 745			
	Rémunérations du personnel*												250	137 223			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252	42 654			
	Dotations aux amortissements*												254	11 379			
	Dotations aux provisions												256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259						262	1 242						
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260															
Total des charges d'exploitation (II)												264	248 237				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	31 973				
Produits financiers (III) 280												270 000					
Charges financières (V)												294	19 317				
Produits exceptionnels (IV)												290	7 790				
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347						300	9 632							
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348														
Impôt sur les bénéfices* (VII)												306	4 758				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)												310	276 056				
B- RÉSULTAT FISCAL												312	276 056				
Reporte le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2												314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*										316						
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles										318						
	Provisions non déductibles*										322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)										324		4 758				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248		330		20 907						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999							
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997						
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFU -TE (44. octies A)		987				342						
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)		989										
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)		138										
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		Investissements outre-mer		344										
	ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993										
	BUD (44 sexdecies)		992														
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit										346		350	270 000		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)										655					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)										643					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)										645							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)										647							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)										648							
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)										641							
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)										990							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)										649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	31 721	354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière *										356							
Déficits antérieurs reportables : *													360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	31 721	372			

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : AN						Néant <input type="checkbox"/> *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	20 000	422		424		426	20 000		
	Constructions	430	180 000	432		434		436	180 000		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements, aménagements divers	450	21 216	452	37 500	454		456	58 716		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	824	472	9 261	474	7 040	476	3 045		
Immobilisations financières		480	610 083	482	12 000	484	1 800	486	620 283		
TOTAL		490	832 123	492	58 761	494	8 840	496	882 044		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522	11 852	524	6 000	526		17 852	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	7 983	544	5 182	546		13 165	
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564	197	566	89	568	108
TOTAL		570		572	19 835	574	11 379	576	89	578	31 125
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	GALERIE		2		3		4		5
			ORLINDA								
		6		7		8		9		10	
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1	7 040	89	6 951	7 040	89						
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578 7 040	580 89	582 6 951	584 7 040	586 89	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL		596		89	585	597	599				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>AN</u>					Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632	14 817	634	14 817	636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666
TOTAL		680		682	14 817	684	14 817	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705					
Terrains	710		715					
Constructions	720		725					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735					
Inst. générales agencements amén. div.	740		745					
Matériel de transport	750		755					
Autres immobilisations corporelles	760		765					
TOTAL		770		775				
						Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-329		
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis			Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter			
Déficits imputés		983						
Déficits reportables		984						
Déficits de l'exercice		860						
Total des déficits restant à reporter		870						
III DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325		381		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	4 564	380	4 564	
N° du centre de gestion agréé						388		
Montant de la TVA collectée						374	65 652	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	3 627	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397		

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : AN		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2021..... et clos le : 31/12/2021.....		Durée en nombre de mois <input type="text" value="12"/>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	4
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	278 658
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	1 008
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	279 667
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	306
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	306
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	47 882
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	1 242
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	49 124
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	
		137	230 848
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	230 848
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	279 667	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1	160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

SIREN 511725319

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AN

ADRESSE (voie) Rue de la Blancherie Par Aquilae - Immeuble Celadon Etage 2

CODE POSTAL 33370

VILLE ARTIGUES PRES BORDEAUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique N'GUETTA Prénom(s) AiméNom marital % de détention 50,0010 Nb de parts ou actions

Naissance : Date 28/04/1971 N° Département 99 Commune abidjan Pays Côte d'Ivoire

Adresse : N° 3 Voie rue La Garenne

Code Postal 33520 Commune BRUGES Pays France

Titre (2) Nom patronymique QUINET Prénom(s) StéphanieNom marital % de détention 49,9990 Nb de parts ou actions

Naissance : Date 02/08/1974 N° Département 99 Commune abidjan Pays Côte d'Ivoire

Adresse : N° 71 Voie quai des chartrons

Code Postal 33300 Commune bordeaux Pays France

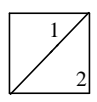
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au
CGI)



(1)

Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

SIREN

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

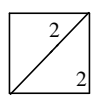
(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2022) ISA COMPTA

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au
CGI)



(1)

Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

SIREN

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Copyright Groupe ISA (2012) ISACOMPLIA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

AN
SAS au capital de 610 000 euros,
immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 511 725 319,
dont le siège social est situé : RUE DE LA BLANCHERIE, PARC AQUILAE IMMEUBLE CELADON, 33370
ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 28 JUIN 2022

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 276 056,17 euros.

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptabilisé à l'issue de l'exercice de la manière suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice 276 056,17 euros

Affectation

À hauteur de 54 900,00 euros, en dotation de l'intégralité de la **Réserve Légale** **54 900,00 euros**
Le reliquat de résultat disponible, en totalité au compte « **Autres réserves** » **221 156,17 euros**

Compte tenu de cette décision, le compte « Autres réserves » présentera désormais un solde créditeur de 244 522,22 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2020 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 364 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 59,67 euros

Exercice le 31/12/2019 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 61 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 10,00 euros

Exercice le 31/12/2018 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 61 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 10,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2022

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Le Président

Certifié conforme

- ▶ **Jean-François Béthus**
Expert Comptable - Commissaire aux comptes
- ▶ **Dominique Da Ros**
Expert Comptable - Commissaire aux comptes
- ▶ **Jean-Michel Veysières**
Expert Comptable - Commissaire aux comptes

AN

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos au 31/12/2021

4 place du marché - 47200 Marmande
Tél. 05 53 83 45 82 - Fax. 05 53 83 68 81
www.bdm-walterfrance.com - E-mail : info@bdm-walterfrance.com

BDM AUDIT
Société de commissariat aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Grande Aquitaine
SARL au capital de 13 000 € - N° intracommunautaire FR58808804413 - Siret 808 804 413 00017 - Code NAF 6920 Z

AN

Société par Actions Simplifiée au capital de 610 000 €

Siège social : Parc Aquilae - Etage 2

Immeuble Celadon - Rue de la Blancherie

33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

511 725 319 RCS BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2021

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée AN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société par actions simplifiée AN à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. Votre société détient des titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 620 113 euros.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs.

Nous avons également vérifié le caractère approprié de l'information donnée à ce titre dans l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous ne pouvons attester de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société par actions simplifiée AN à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société par actions simplifiée AN ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marmande, le 14 juin 2022

**Le Commissaire aux comptes
BDM AUDIT, représenté par
Jean-François BETHUS**

ACTIF	Valeurs au 31/12/21		% de l'actif	Valeurs au 31/12/20	
	Val. Brutes	Amort. & dé		Val. Nettes	% de l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			16		17
Terrains	20 000		20 000		20 000
Constructions	180 000	17 852	162 148		168 148
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	61 761	13 273	48 488		14 058
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			43		50
Participations	620 113		620 113		609 913
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	170		170		170
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	882 044	31 125	850 919	59	812 289
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances				37	31
Clients (3)	85 491		85 491		62 476
Clients douteux, litigieux (3)					
Clients factures à établir (3)					
Personnel et comptes rattachés (3)					300
Créances fiscales et sociales (3)	24 216		24 216		1 030
Groupe et associés (3)	420 333		420 333		316 367
Débiteurs divers (3)					
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	63 718		63 718	4	23 796
Charges constatées d'avance (3)					
TOTAL ACTIF CIRCULANT	593 757		593 757	41	403 969
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 475 802	31 125	1 444 677	100	1 216 258

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 610 000)	610 000	42	610 000	50
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		2		1
Réserve légale	6 100		6 100	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	23 366			
Report à nouveau			-355 803	-29
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	276 056	19	379 169	31
SITUATION NETTE	915 522	63	639 466	53
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	915 522	63	639 466	53
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	243 228	17	229 170	19
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	126 102	9	295 181	24
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	60 000	4		
Fournisseurs	31 579	2	1 440	
Fournisseurs, factures non parvenues	33 600	2		
Dettes fiscales et sociales	34 645	2	51 001	4
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	529 154	37	576 792	47
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 444 677	100	1 216 258	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

33 506

435 648

204 150

372 642

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation ⁽¹⁾						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	278 658	100	259 855	100	18 804	7
Montant net du chiffre d'affaires	278 658	100	259 855	100	18 804	7
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	237		800		-563	-70
Autres produits	1 314		1 148		167	15
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	280 210	101	261 803	101	18 407	7
Charges d'exploitation ⁽²⁾						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	52 993	19	27 196	10	25 796	95
Impôts, taxes et versements assimilés	2 745	1	1 868	1	878	47
Salaires et traitements	137 223	49	111 503	43	25 720	23
Charges sociales	42 654	15	29 276	11	13 378	46
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	11 379	4	10 660	4	720	7
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 242				1 242	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	248 237	89	180 503	69	67 734	38
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	31 973	11	81 300	31	-49 327	-61
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immob.						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	270 000	97	364 000	140	-94 000	-26
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	270 000	97	364 000	140	-94 000	-26
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	19 317	7	6 821	3	12 496	183
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	19 317	7	6 821	3	12 496	183
RÉSULTAT FINANCIER	250 683	90	357 179	137	-106 496	-30
RÉSULTAT COURANT avant impôts	282 656	101	438 480	169	-155 823	-36
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	750				750	
Sur opérations en capital	7 040	3	50 000	19	-42 960	-86
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 790	3	50 000	19	-42 210	-84
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	1 352		4 509	2	-3 157	-70
Sur opérations en capital	7 751	3	94 584	36	-86 832	-92
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 103	3	99 092	38	-89 989	-91
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 313		-49 092	-19	47 779	97
Participation des salariés aux résultats	529		2 371	1	-1 842	-78
Impôt sur les bénéfices	4 758	2	7 847	3	-3 089	-39
TOTAL DES PRODUITS	558 000	200	675 803	260	-117 803	-17
TOTAL DES CHARGES	281 944	101	296 633	114	-14 690	-5
Bénéfice ou Perte	276 056	99	379 169	146	-103 113	-27

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



AN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 444 676,55 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 276 056,17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/05/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



Du 01/01/2021 au 31/12/2021

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

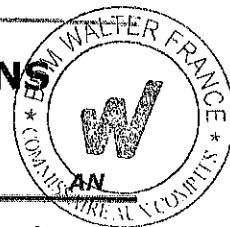


Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS



Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.:	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.:	Terrains		20 000,00		
		Sur sol propre	180 000,00		
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage Industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	21 216,00		37 500,00
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			2 221,00
	Matériel de bureau & mobilier informatique			7 040,00	
	Emballages récupérables & divers		824,40		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	222 040,40		46 761,00
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		609 913,00		12 000,00
	Autres titres immobilisés		170,00		
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	610 083,00		12 000,00
		TOTAL GENERAL	832 123,40		58 761,00

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions	Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	immob. fin ex.	légale/Valeur
			par cessons		d'origine
INCORP.:	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORP.:	Terrains			20 000,00	
		Sur sol propre		180 000,00	
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			58 716,00
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			2 221,00
	Mat. bureau, inform., mobilier			824,40	
	Emb. récupérables & divers		7 040,00		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	7 040,00	261 761,40	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 800,00	620 113,00	
	Autres titres immobilisés			170,00	
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL	1 800,00	620 283,00	
		TOTAL GENERAL	8 840,00	882 044,40	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS



Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

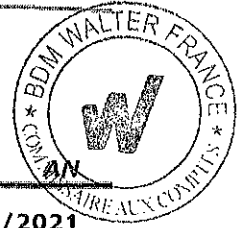
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations Incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre	11 851,94	5 999,94		17 851,88
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. Industriels				
Autres Immo corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	7 982,74	5 182,24		13 164,98
Matériel de transport				
Mat. bureau et Informatiq., mob.		108,31		108,31
Emballages récupérables divers		88,72	88,72	
TOTAL	19 834,68	11 379,21	88,72	31 125,17
TOTAL GENERAL	19 834,68	11 379,21	88,72	31 125,17

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres Immo incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier Inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS



Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ODOO - -	1 000,00	24 428,31	100,00	6 786,73
COMM - -	300 000,00	326 291,00	100,00	-175 093,00
SEQUOIA - -	1 000,00	-25 929,00	80,00	-3 153,00
REVVING - -	5 000,00	1 447,00	100,00	1 447,00
ERMITAGE - -	1 000,00	-92 041,00	98,00	-94 041,00
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
ANIMM - -	1 000,00	1 312,35	10,00	8 517,62
AWATI GALERIE --	1 000,00	-20,00	33,00	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

AN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)

	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Frais et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors tax ou dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
OODOO - -	1 000,00		100,00	1 000,00	1 000,00	7 699,00		355 921,18	6 786,73	
COMM - -	300 000,00		100,00	600 000,00	600 000,00	-123 380,00		9 617 458,00	-175 093,00	
SEQUOIA - -	1 000,00		80,00	800,00	800,00	19 200,00		36 696,00	-3 153,00	
REVIVING - -	5 000,00		100,00	5 000,00	5 000,00	134 783,76		197 745,00	1 447,00	
ERMITAGE - -	1 000,00		98,00	-980,00	980,00	257 450,00		38 850,00	-94 041,00	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
ANIMM - -	1 000,00		10,00	100,00	100,00	-2 606,50		136 180,00	8 517,62	
AWATT GALERIE - -	1 000,00		33,00	333,00	333,00	1 200,00				

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont le valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 3) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

AN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

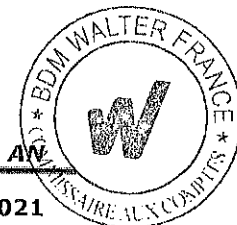
9

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, inclure le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT



Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	85 490,58	85 490,58	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques	24 215,76	24 215,76	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)	420 333,28	420 333,28		
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance				
	TOTAUX	530 039,62	530 039,62		
RENVOIS	(1)	Montant des			
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

CAPITAUX PROPRES

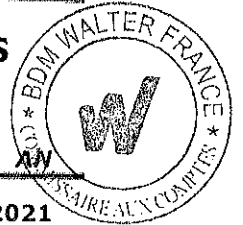


Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 100,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES



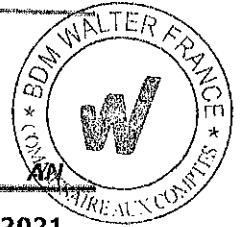
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	243 227,95	30 946,95	212 281,00	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	65 179,39	65 179,39		
Personnel & comptes rattachés	19 609,42	19 609,42		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	7 272,24	7 272,24		
Etat & Impôts sur les bénéfiques	834,84	834,84		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	5 437,51	5 437,51		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 491,00	1 491,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	126 101,98	126 101,98		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	469 154,33	256 873,33	212 281,00	

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF



Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 600,00
Dettes fiscales et sociales	15 052,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	48 652,07